

des membres fondateurs du Commonwealth. Dans le cadre du Commonwealth et au sein de la famille plus grande des nations, l'exemple que nous offrons d'un demi-continent peuplé de gens qui vivent et travaillent ensemble dans un esprit de respect mutuel et de bonne entente ne passe pas inaperçu.

En résolvant nos problèmes de cette façon et en nous appliquant à concilier les différences culturelles et régionales, nous avons réussi là où d'autres sociétés ont échoué autrefois. Cette expérience a mis les Canadiens en mesure de jouer un rôle sérieux et important dans le règlement des dissensions entre peuples.

Comme toute institution humaine, le régime parlementaire n'est pas sans défaut. Mais il représente incontestablement la meilleure méthode d'application de la démocratie jamais mise en œuvre. Nous partageons avec d'autres ce précieux héritage, ce qui n'a rien pour nous surprendre, car les idées et les idéals qui nous sont chers ne connaissent pas de frontières nationales.

On a dit de la démocratie qu'elle «repose sur la conviction que des gens ordinaires recèlent des possibilités extraordinaires». En tant qu'instrument de la démocratie, le Parlement fait pareillement confiance à ses divers membres. Il y a là une lourde responsabilité qui vous oblige à faire passer le devoir avant l'ambition personnelle. Votre compensation est l'occasion qui vous est donnée de servir votre pays et la cause de la liberté dans le monde.

En marquant, aujourd'hui, le centième anniversaire de l'ouverture de la première session du Parlement, nous faisons plus que saluer un moment de l'histoire. Nous reconnaissons en même temps le sens durable de tout un mode de vie. Le Parlement est essentiellement le reflet de l'âme d'une nation. Il n'est pas exagéré de dire: tel Parlement tel peuple; comme le Parlement traduit les principes d'une nation et les aspirations de ses citoyens, ainsi sont préservés ces principes et réalisées ces aspirations.

## LA DÉFENSE NATIONALE

### WINNIPEG—LE VOL D'ARMES À MINTO ARMOURIES

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Gordon Churchill (Winnipeg-Sud-Centre):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Défense nationale. A-t-il des renseignements à nous communiquer concernant la nouvelle du vol de sept mitrailleuses complètes et d'une certaine quantité de munitions à la salle d'exercice Minto, à Winnipeg, et pourrait-il nous dire si la nouvelle est exacte et quelles mesures sont prises actuellement afin que les membres des forces armées gardent leurs armes et munitions en sécurité?

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Je ne m'oppose pas, en principe, à la question du député, mais il me semble que quelques autres députés, y compris celui de Winnipeg-Sud, l'ont posée

dans les mêmes termes, la semaine dernière. Cependant, si elle comporte un élément nouveau, je n'y ai aucune objection.

**L'hon. M. Churchill:** Monsieur l'Orateur, le nouvel élément c'est que le ministre de la Défense nationale est à la Chambre alors qu'il n'y était pas l'autre jour.

**L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale):** Monsieur l'Orateur, si j'ai bien compris la question du député, il m'a demandé si le rapport était exact. Il ne l'est pas tout à fait. On a volé des mitrailleuses, comme il l'a dit, et des supports, mais pas de munitions. Quant à l'exactitude du rapport, je dirai d'abord que l'incident est survenu dans la nuit du 30 octobre. Comme le dit le rapport, on a fait allusion à une invasion possible de la ville par des criminels de l'Est à un agent de la sécurité. Il a immédiatement doublé la patrouille.

**M. Pugh:** Une fois le cheval parti?

**L'hon. M. Cadieux:** Non, avant. Le vol a été perpétré dans des circonstances qui semblent étranges. D'abord, pour avoir accès à cette partie de la salle d'exercice Minto, les voleurs ont dû escalader une haute clôture, scier les barreaux des fenêtres, et couper les chaînes qui retenaient les mitrailleuses au mur, tout comme ils l'ont fait là où les chargeurs étaient entreposés.

En ce qui concerne la sécurité, permettez-moi de dire qu'on avait pris, en l'occurrence, les mesures normalement prévues dans n'importe quel arsenal au Canada, et il est malheureux naturellement qu'un tel vol ait été commis. Je pourrais aussi signaler à mon ami que les banques s'attendent aux vols et qu'elles se préparent en conséquence, mais qu'elles en sont victimes malgré tout.

**L'hon. M. Churchill:** Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. L'incident survenu a un peu plus d'importance que le vol d'argent à une banque. Le ministre voudrait-il dire à la Chambre, pas nécessairement aujourd'hui mais très bientôt, si les forces armées prennent des mesures supplémentaires en vue d'assurer une plus grande sécurité car—il s'en rappellera—cet incident est une répétition des vols survenus il y a trois ans, alors qu'on avait assuré à la Chambre qu'on prenait les précautions qui s'imposaient?

**L'hon. M. Cadieux:** Nous envisageons la possibilité de prendre des mesures de sécurité supplémentaires. C'est tout ce que je puis dire pour le moment.